

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1814

Artikel: UBS vs USA : c'est le moment pour les banques suisses de promouvoir d'autres attraits que le secret bancaire
Autor: Dépraz, Alex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Secret bancaire: en finir avec le déni de réalité

Prendre l'initiative sur le plan international permettrait à la Suisse de transformer une défaite (méritée) en victoire

Jean-Daniel Delley (21 février 2009)

Jusqu'à présent la Suisse s'est complu dans la posture de l'autruche: subir, la tête dans le sable, menaces, pressions et mesures de rétorsion à cause de son secret bancaire, en espérant que la tempête se calme. Ne jamais entrer en matière, jouer la souveraineté inviolable. Et maintenant que les attaques se font plus pressantes, les radicaux ressuscitent 1291 et nous sortent le scénario de l'union sacrée contre les prétentions indues de l'étranger, alors que l'UDC, toujours nostalgique du réduit national, croit pouvoir mettre à l'abri le secret bancaire dans la Constitution.

Quant à Hans-Rudolf Merz, notre grand argentier, il ne voit toujours pas de péril en la demeure.

A suivre aveuglément un secteur bancaire saisi par la folie des grandeurs, les autorités en sont venues à confondre la protection de la sphère privée avec la bienveillance intéressée à l'égard des tricheurs fiscaux de toutes provenances. Dans ces conditions, condamner le coup de force américain en se prévalant du droit sonne faux.

Comment sortir de cette impasse? Peut-être est-il trop

tard: le premier ministre britannique Gordon Brown est déjà parti à l'assaut en ciblant la Suisse. Mais pourquoi la Suisse ne prendrait-elle pas pour une fois l'initiative en proposant à ses partenaires de mettre au ban de la communauté internationale toutes les pratiques de dissimulation fiscale – paradis fiscaux, secret bancaire. Non pas la Suisse seule, mais tous les Etats concernés. Cette initiative pourrait figurer à l'agenda du prochain G20 qui se réunit à Londres en avril pour tenter de civiliser la finance internationale.

UBS vs. USA

C'est le moment pour les banques suisses de promouvoir d'autres attraits que le secret bancaire

Alex Dépraz (21 février 2009)

La justice américaine sonne l'hallali. Le 18 février 2009, UBS capitulait en rase campagne dans une première bataille, livrant avec la bénédiction de l'autorité de surveillance des marchés financiers (la Finma) le nom de 250 de ses clients, trop vite pour que le Tribunal administratif fédéral l'en empêche. Le lendemain, une cour de Floride poursuivait l'assaut en requérant de la plus grande banque suisse de livrer à Washington les coordonnées de 52'000 autres titulaires de comptes. Nous le

signalions avant son élection (DP 1799): l'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche conjuguée à la situation économique qui vide les caisses publiques risquait d'accentuer la pression. Nous y sommes. L'affaire des fonds en déshérence semblera une galéjade en comparaison de ce qui attend la Suisse.

La réalité économique est crue. On ignore pourquoi la droite refuse obstinément de la voir en face. Un secteur économique qui réalise des profits sur le dos des recettes

fiscales de nos partenaires économiques n'a plus aucun avenir, pour autant qu'il en ait eu un une fois. C'est encore plus vrai lorsqu'une crise économique vide les caisses publiques à la vitesse grand V. La défense à tout prix du secret bancaire en cas de soustraction fiscale vis-à-vis des pays de l'UE et des Etats-Unis ressemble à de l'acharnement thérapeutique.

Pacta sunt servanda. Sur le plan juridique, les traités internationaux – en particulier celui de double imposition avec

les Etats-Unis et l'accord de Schengen (DP 1770) – immunisent encore les clients étrangers des banques helvétiques qui pratiquent la soustraction fiscale, mais pas ceux dont les pratiques relèvent de la fraude fiscale. UBS avait un pied aux Etats-Unis et un autre en Suisse, ce qui ne la mettait pas à l'abri d'une procédure entièrement soumise au droit américain, avec des sanctions à la clé. Devant la menace d'une inculpation pour elle-même et son président du conseil d'administration, UBS n'avait en fait guère le choix. Au passage, on voit les risques juridiques, politiques et diplomatiques qu'entraîne actuellement la participation au conseil d'administration de cette banque. Il reste à déterminer si le péril en la demeure invoqué par la Finma pour permettre à UBS de transmettre ces données pouvait être conforme au droit. La tentative désespérée du Tribunal administratif fédéral d'empêcher UBS de remettre les noms à Washington laisse penser que non.

Mais, les règles du jeu – qui relèvent de traités internationaux et donc de

l'accord entre des partenaires – vont changer. Les pays les plus directement concernés par l'évasion fiscale vers la Suisse, la France et l'Allemagne, qui sont également nos principaux partenaires commerciaux, ne vont pas rester les bras ballants très longtemps. Au fur et à mesure que les caisses de Paris et Berlin se vident, l'accord sur la fiscalité de l'épargne se fragilise. Grâce aux montants reversés en vertu de cet accord, nos voisins ont pris conscience de l'ampleur de l'évasion fiscale en Suisse. Sur le plan diplomatique, les gouvernements de François Fillon et d'Angela Merkel ne sont pas les pires interlocuteurs que l'on puisse imaginer. Ce n'est pas Arnaud Montebourg qui est assis à Bercy. Au moins cela laisse-t-il un peu de temps pour trouver une porte de sortie honorable. Mais la Suisse devra forcément lâcher du lest.

Comment le secteur bancaire suisse va-t-il résister? Les défenseurs de la place financière tiennent un double langage: les banques suisses disposeraient d'un savoir-faire technique qui attireraient les investisseurs du monde entier. Dans le même temps, à chaque

coup de canif contre le secret bancaire, on prétend que tous les clients partiront vers des cieux moins regardants. Désormais c'est l'heure de vérité. Elle risque de se situer quelque part au milieu du gué. Les compétences et le savoir-faire existent; ils ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Pour un épargnant annécien, Singapour est quand même loin et incertain en comparaison de Genève. Mais, dans un marché bancaire globalisé, certains se feront la malle – ou plutôt la valise – vers une autre destination. La météo en Suisse est à l'orage pour ceux qui cherchent à dissimuler des revenus; d'autres cieux sont plus cléments, mais pour combien de temps encore?

L'affaire des fonds en déshérence avait obligé les banques à faire de l'ordre dans certaines de leurs pratiques. Les démêlées d'UBS avec la justice américaine auront aussi des vertus. Le secteur financier helvétique doit dès aujourd'hui mettre en avant d'autres qualités que la protection de moins en moins solide de nos coffres-forts contre les autorités fiscales étrangères.

Où en est la restructuration d'UBS?

Cela doit être la question essentielle pour les pouvoirs publics

André Gavillet (17 février 2009)

M. Marcel Rohner, numéro un d'UBS, tenait, en annonçant la semaine dernière les résultats 2008, le rôle du valet fidèle de Madame la Marquise:

Déficit de 20 milliards, *mais à part ça...*

Retrait par les clients de 226 milliards, *mais à part ça...*

Licenciements, *tout va très bien, tout va très bien.*

Et cependant, il faut que l'on nous dise...

Où en est la restructuration de la banque? C'est la question essentielle que l'autorité publique est en droit de poser et l'imposer. Car une banque, telle UBS, ne peut pas à la fois tenir une part importante dans